

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
B. P. 7049 Ouagadougou
Tél. 30-67-57158159



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
Fax 307247
Télex 5263 Comiter

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tél. (226) 31 24 71 / 17 85 Fax 31 17 85

Actes

du séminaire d'évaluation et de planification du PAROC

tenu à Ouagadougou, du 11 au 14 novembre 1992

novembre 1992

Liste des abréviations

BAD	Banque Africaine de Développement
BALM	Bundesanstalt für landwirtschaftliche Marktordnung
BID	Banque Islamique de Développement
BIT-ACOPAM	Bureau International du Travail - ACOPAM
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération Economique
CEE	Communauté Economique Européenne
COMAC	Connaissance des Marchés Céréaliers
COMGID	Logiciel de comptabilité
CONACAT	Commission Nationale de lutte et de prévention contre les Catastrophes
CP	Coordonnateur du PAROC
CPSP	Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
EC	Expert en Commercialisation
ECDPM	European Center for Development Policy management
EI	Expert en Information/Informatique
EMA	Enquête sur les Marchés Agricoles
EO	Expert en Organisation
FAO	Food and Agriculture Organization
FCCAA	Fonds Commun de Contre-partie de l'Aide Alimentaire
FNSA	Fonds National de Sécurité Alimentaire
GFA	Gesellschaft für Agrarprojekte in Übersee
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IFPRI	International Food Policy Research Institute
ISN	Institut Sénégalais de Normalisation
OC/OCSA	Organismes Céréaliers/... de Sécurité Alimentaire
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OFNACER	Office National des Céréales
ONC	Office National des Céréales
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAROC	Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PASA	Programme d'Ajustement Structurel Agricole
PDG	Président Directeur Général
PPO	Planification par Objectif
PRMC	Programme de Restructuration du Marché Céréaliier
PSA	Programme de Sécurité Alimentaire
RERESAL	Réseau Régional de Sécurité Alimentaire
RMCT	Réorganisation du Marché Céréaliier du Tchad
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SNS	Stock National de Sécurité
SOLAGRAL	Réseau de Solidarité Agricole Alimentaire
UNITAR	Institut des Nations-Unies pour la formation et la recherche

Synthèse des résultats du séminaire
d'évaluation et de planification du PAROC
Ouagadougou, du 11 au 14 novembre 1992

Du 11 au 14 novembre 1992 s'est tenu à Ouagadougou un séminaire d'évaluation et de planification du PAROC. Ont pris part au séminaire les commissaires, directeurs généraux et directeurs des organismes céréaliers de sécurité alimentaire avec leurs collaborateurs, les chefs de mission des projets de sécurité alimentaire auprès desdits organismes, des représentants de la GTZ et du CILSS, y compris les experts du PAROC ainsi que l'évaluateur.

Ce séminaire s'est déroulé en deux phases : une d'évaluation pendant la première journée, et une autre de planification qui a occupé les deux dernières journées.

Pendant la première journée, l'évaluateur a présenté les réalisations du PAROC sous forme de tableau synoptique aux participants. La présentation de l'évaluateur s'est basée essentiellement sur le document intitulé "Synthèse des activités menées par le PAROC durant la phase pilote 09/90 - 10/92" et élaboré par le PAROC en vue du séminaire. Cela a permis de recueillir leur appréciation sur l'exécution de la phase pilote du projet, comme élément important de son évaluation.

Les critères retenus à cet effet ont été la pertinence, la priorité et l'utilité des actions menées par le PAROC ainsi que sa valeur ajoutée dans le contexte national et régional, notamment en terme de mise en cohérence de l'action des organismes céréaliers de sécurité alimentaire.

Tout d'abord, il convient de noter que la nature qualitative des objectifs du PAROC, dont le rôle est de contribuer au renforcement des organismes céréaliers de sécurité alimentaire, rend difficile l'appréciation quantitative de sa valeur ajoutée.

D'une manière générale, le groupe cible a jugé les actions menées par le PAROC, dans leur grande majorité, pertinentes et utiles. Cependant l'ordre de priorité desdites actions n'a pas toujours suscité un consensus. Cela est en partie lié aux différents degrés d'avancement des organismes

céréaliers de sécurité alimentaire dans leur restructuration et à des différences dans leurs missions.

Ainsi il a été recommandé au PAROC de tenir compte des différences dans les missions annexes confiées à ces organismes au niveau national.

D'autre part, des lacunes ont été constatées au niveau de la diffusion aux organismes céréaliers de sécurité alimentaire des expériences accumulées par le PAROC.

Les discussions ont par ailleurs mis en évidence le rôle potentiel du PAROC dans le soutien aux organismes céréaliers de sécurité alimentaire dans la définition de leurs stratégies d'action dans le cadre d'une politique de sécurité alimentaire. En effet, ceci devrait contribuer à renforcer leur pouvoir de négociation face aux différents partenaires de coopération.

En définitive, la philosophie d'action du PAROC devrait être axée sur la capitalisation des différentes expériences, le conseil, l'information et l'organisation de prestations comme la formation au profit de son groupe cible.

Au regard de l'évaluation, des modifications ont été apportées à la formulation des objectifs et résultats du projet pour une phase ultérieure (voir annexe).

Ainsi, l'objectif global suivant "La sécurité alimentaire est améliorée" a été retenu. Cet objectif constitue une finalité contrairement à l'ancien objectif, qui était le marché céréalier est efficient.

La reformulation de l'objectif du projet en "Renforcement de la capacité des organismes céréaliers de sécurité alimentaire à remplir leurs missions dans le cadre national et sous-régional" précise également la prise en compte du niveau national.

Quant aux résultats, ils ont été d'abord réduits par souci de rationalisation, bien que tous les domaines d'activités soient maintenus. En effet, les anciens résultats 4 et 6

relatifs respectivement aux échanges et à la formation constituent des fonctions transversales ; les échanges d'expériences et d'informations jouent un rôle de premier ordre dans la philosophie d'action du PAROC tandis que la formation est souvent une condition nécessaire pour atteindre les résultats escomptés. Cette restructuration des résultats facilite aussi la présentation et la compréhension des rapports d'activités, notamment en évitant les redites inutiles.

Le nouveau regroupement fait sur la base de ce qui précède et des conclusions dégagées au niveau de l'évaluation distinguent les résultats suivants :

Résultat 1 : La conception d'une meilleure stratégie des interventions des organismes céréaliers de sécurité alimentaire au niveau national et au niveau régional ;
Par rapport à l'ancienne formulation, le résultat permettra dorénavant de réfléchir sur la définition et/ou la mise en cohérence interne des missions. Il devra se réaliser à travers l'élaboration éventuelle de stratégies pour la mise en oeuvre de ces missions, en concertation avec les différents organismes.

Résultat 2 : Le renforcement de la gestion des organismes céréaliers de sécurité alimentaire ;
Ce résultat a été reconduit dans sa substance en intégrant les aspects de formation.

Résultat 3 : L'amélioration du système d'information sur les marchés céréaliers et du cadre de concertation entre les organismes céréaliers de sécurité alimentaire ;
Ce résultat constitue la fusion des résultats 3 et 4 de la phase d'orientation, en prenant en compte les SIM nationaux, un système d'échange d'informations au niveau régional ainsi qu'un cadre de concertation.

Résultat 4 : L'initiation ou le renforcement des actions d'appui des organismes céréaliers de sécurité alimentaire au secteur non-étatique ;
Ce résultat a été recentré autour de l'appui que les OCSA peuvent apporter au secteur non-étatique dans le cadre de la libéralisation du marché céréalier.

Au niveau de la planification, le temps imparti n'a permis que de préciser les principaux champs d'action de façon générale, ce qui n'a pas satisfait tous les participants. Cette précision sera apportée dans le plan d'opérations qui sera établi pour la prochaine phase. Toutefois, dans le document intitulé "Synthèse des ..." des activités concrètes ont été définies. Celles-ci constituent la suite des activités en cours et s'intègrent dans les résultats définis ci-dessus.

RECOMMANDATION :

A l'issue du séminaire d'évaluation de la phase d'orientation du PAROC, les participants, satisfaits des résultats obtenus, adressent leurs sincères remerciements à la République Fédérale d'Allemagne pour tout le soutien apporté ; et recommandent vivement aux Autorités du CILSS et de la République Fédérale d'Allemagne la reconduction de l'expérience du PAROC, au travers d'une deuxième phase qui permettrait de consolider les acquis et de parachever les actions entamées.

Les participants

Ouagadougou, le 14 novembre 1992

CILSS

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

PAROC

Programme d'Appui Régional aux Organismes Céréaliers

GTZ - République Fédérale d'Allemagne

01 B.P. 67 Ouagadougou 01 - Burkina Faso -

Actes

du séminaire d'évaluation et de planification du PAROC

tenu à Ouagadougou, du 11 au 14 novembre 1992

ANNEXES

- 1 Liste des participants
- 2 Ordre du jour
- 3 Présentation des activités du PAROC par le consultant
- 4 Critères d'évaluation
- 5 Evaluation des activités du PAROC par les participants
- 6 Planification de la phase II du PAROC
- 7 Tableau synoptique de planification du PAROC - Phase II

Annexe 1 : Liste des participants

	Prénoms	Noms	Fonction/service d'origine
1)	Mbaye	YADE	CILSS/PAROC
2)	Winfried	ZARGES	GTZ/ONC/Bénin
3)	Calixte	ALAPINI	Directeur Général ONC/Bénin
4)	Oumar	KANE	Directeur CSA/Sénégal
5)	Anke	SCHNOOR	PSA/GTZ/OFNACER Burkina Faso
6)	Madani	TRAORE	CF/CILSS
7)	Hansjörg	NEUN	CILSS/PAROC/GTZ
8)	Klaus	PILGRAM	GTZ/RFA, OE 421
9)	Boydiel	ould HOUMEID	Commissaire CSA/Mauritanie
10)	Mohamedou	ould MENNY	Directeur Commercial CSA/Mauritanie
11)	Peter	ZEPPEFELD	Chef de Mission PSA/CSA/Mauritanie
12)	Dagina	MAHONTE	Directeur Général adjoint ONC/Tchad
13)	Youssouf	TOURE	Directeur Sécurité Alimentaire/OPAM/Mali
14)	Bernard	CRIDEL	Chef de Mission PSA/OPAM/Mali
15)	Abdoulaye	KOITA	Président Directeur Général/OPAM/Mali
16)	Harald	LANG	RFA/Consultant évaluation/PAROC
17)	Abdou	GARI	Chef Service Commercial OPVN/Niger
18)	Abdoulaye	BONKOULA	Directeur général OPVN/Niger
19)	Gebhard	von KATTE	Chef de mission PSR/OPVN/Niger
20)	Abakar	HAROUN	Chef de cabinet, DAF p.i./CILSS
21)	Talla Hell	NGATOUGO	CILSS/PAROC
22)	Moussa	MILOGO	Directeur général OFNACER/Burkina Faso
23)	Dieudonné	BATTA	Chef Cellule Etude OFNACER/Burkina Faso
24)	Roland	HAINER	Chef mission PSA/OFNACER/Burkina Faso
25)	Moussa	CISSE	Chef Cellule Etude CSA/Sénégal
26)	Yamadjita	NADOUMABE	ONC/Tchad

Annexe 2 : Ordre du jour

Programme :

- Point 1 : Présentation des activités réalisées par le PAROC pendant la phase pilote
- Point 2 : Discussion desdites activités par les participants
- Point 3 : Définition des objectifs et résultats d'une nouvelle phase du projet
- Point 4 : Définition des activités pour les résultats retenus
- Point 5 : Restitution des travaux de groupes et discussions
- Point 6 : Adoption de la synthèse des résultats des travaux par les participants

Calendrier :

- Mercredi 11 novembre :** EVALUATION DE LA PHASE EN COURS
- 8H30 :
 - Séance d'ouverture
 - Adoption de l'ordre du jour
 - 10H00 - 12H30 :
 - Point 1 (en plénière)
 - Point 2 (en plénière)
 - 14H00 - 16H00 :
 - Point 2 (en plénière)
- Jeudi 12 novembre :** PLANIFICATION D'UNE NOUVELLE PHASE
- 8H30 - 10H15 :
 - Point 3 (en plénière)
 - 10H45 - 12H30 :
 - Point 4 (en groupes)
 - 14H00 - 16H00 :
 - Point 4 (en groupes)
- Vendredi 13 novembre :** PLANIFICATION D'UNE NOUVELLE PHASE
- 8H30 - 10H15 :
 - Point 4 (en groupes)
 - 10H45 - 12H30 :
 - Point 5 (en plénière)
 - 14H00 - 16H00 :
 - Point 5 (suite)
 - Conclusions et recommandations
 - 17H0 :
 - Clôture
- Samedi 14 novembre :** SYNTHESE DES TRAVAUX
- 9H00 - 11H00 :
 - Point 6 (en plénière)

Annexe 3 : Présentation des activités du PAROC par le consultant

Objectif global : le marché céréalier national et régional est efficient

Objectif du projet : Renforcement de la capacité des organismes céréaliers à remplir leurs missions de façon harmonisée dans le cadre régional

Résultats

1. Conception d'une mise en cohérence du contenu des missions des OC	2. Des procédures de gestion des organismes céréaliers sont renforcées	3. Création/renforcement d'un système d'information sur les marchés céréaliers au sein OC	4. Un système d'échange d'informations entre OC est mis en place	5. Un inventaire du secteur céréalier non étatique et un plan d'appui sont élaborés	6. L'appui à la formation est effectif
--	--	---	--	---	--

Activités réalisées

Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4	Résultat 5	Résultat 6
Modèle pour détermination d'un stock national de sécurité	Plan comptable Rapport CFA-COMPTA	Organisation missions d'information sur SIM (BF, Niger, Tchad)	rencontres DG - Ouaga - Bamako - Dakar	Etude sur le secteur non étatique de la commercialisation (Burkina Faso)	Séminaire DAF Niamey 05/91
Schéma cadre de concertation d'un stock national de sécurité (Bamako)	Manuel de procédures (non distribué)	Contributions aux séminaires, conférences...	Travaux préparatoires pour système d'échange d'informations		Séminaire Suivi et Evaluation Bamako, 06/91
Etude sur la commercialisation par les organismes céréaliers	Manuel de procédures (Mali, Niger)		Présentation charte aide alimentaire		Formation informatique
Participation à la mission de la Banque Mondiale au Burkina Faso en 03/1991	Etudes inventaires des immobilisations (RIM, Niger)		EMA		Séminaire management Douala , 05/1992
Missions restructuration du marché céréalier au Tchad	Suivi informatique (Sénégal, Tchad)		Modèle FAO		Séminaire DAF Abidjan, 07/1992
Contribution au forum national sur le riz au Sénégal					Séminaire gestion, Ouaga , 08/1992
Fiches de projet pour OCI (fonds de sécurité alimentaire)					Séminaires gestion des programmes de secours (Burkina Faso, Tchad)

Annexe 4 : Critères d'évaluation

Pertinence
Priorité
utilité

impact/effets
niveau oc/etat
niveau CILSS

Rôle du PAROC

Valeur ajoutée du niveau régional

"Conceptionniste"
conseiller
informateur
organisateur
formateur

Valeur de mise en cohérence

Collaboration PAROC/OC/PSA

Coordonnateur OC /PSA

Annexe 5 : Evaluation des activités du PAROC par les participants

Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4	Résultat 5	Résultat 6
Appui à l'information sur la situation alimentaire dans les zones à risques	Financement du matériel informatique sur la base sur de l'étude PAROC	Pour débats et recherche de solutions aux problèmes CSA	Manque de suivi par le PAROC	PAROC doit se limiter à l'inventaire du secteur non-étatique mais ne doit pas l'appuyer	Besoin en formation de longue durée pour les analyses SIM
Prendre en compte les différences entre offices et commissariats	l'informatisation (CSA Sénégal)	Réunions régulières entre responsables du SIM	Finaliser la mise en place du système d'échange d'informations entre OCSA	Préciser le résultat	S'orienter vers un système de formation continue
Résultat 1 doit permettre de réfléchir sur la définition des missions	Améliorer la présentation (layout) du manuel de procédures	Participation du PAROC au financement des SIM (CSA)	Rencontres bénéfiques pour le Bénin	Concevoir le résultat dans une perspective d'extension et d'approfondissement du SIM	Formation a relativement enregistré le maximum de résultats
Evaluation tribunaire du degré d'avancement de la restructuration de l'OCSA	le manuel a permis de clarifier les méthodes de gestion et de traitement de l'information	SIM : évaluer l'offre sur les marchés céréaliers	Résultats pertinents niveau rencontres DG et utiles	L'inventaire doit également comprendre le secteur public	Formation : pertinente et utile, constitue une priorité
Intérêts oca de soutien à la définition/clarification des missions dans le cadre d'une politique de sécurité alimentaire	Résultat 2 positif suivant tous les critères suivant le degré de restructuration	Place des SIM dans les programmes du PAROC ?	système d'information à développer	Résultat pertinent : fournit des informations afin d'être armé face aux "libéralisateurs"	Séminaires de formation utiles 1re approche : formations générales un des succès du PAROC
Elaborer des éléments d'appréciation	Manuel de procédures adapté à l'OPAM ; poursuivre appui pour la mise en oeuvre	*L'appui technique aux SIM doit relever du PAROC	PAROC : diffusion d'informations aux OCSA	Activités juste au début - cause : capacités limitées	Problèmes de reformulation des types de formation
Soutien dans l'intégration des OCSA dans les structures/ dans l'économie nationale	Besoin d'un inventaire des immobilisations OPAM	SIM durable avec ou sans bailleurs de fonds	institutionnaliser les structures de suivi des échanges au niveau des OCSA		Missions PAROC pour mieux cibler programme de formation
Capitalisation des expériences	Les preuves du CFA COMPTA (PDG/OPAM)	Appui aux SIM demandé rôle/mandat du PAROC			Large diffusion résultats des différents séminaires
Définition des actions par pays ou par groupe	a rendu plus facile le travail ONC Tchad	*à définir par les pays/OCSA			Programme conjoint d'appui à la formation PAROC/OCSA
Formation/Séminaire sur la modélisation (SNS p. e.)	Préoccupation importante : restructuration ; Priorité définie par la logique technique				Décloisonnement de la formation avec expression commune des besoins en liaison avec les autres résultats
	Bonne utilité en cas de possibilités d'application				Suivi évaluation recommandations des séminaires
	Interventions spécifiques appréciées				Continuer à identifier des séminaires qui répondent aux résultats I et II
	Mise à jour et évaluation des procédures				Evaluer le profil des postes dans chaque organisme
					Nécessité d'un programme de formation et appui à la capacité de formation de la société
					PAROC : formateur ou organisateur ?
					Formation par module basée sur acquis d'un OCSA
					Plans de formation/pays/OSA
					Formation en dehors du domaine de la gestion

Annexe 6 : Planification de la phase II du PAROC

		Indicateurs
Objectif global :	la sécurité alimentaire est améliorée	
Objectif du projet :	la capacité des OCSA à remplir leurs missions dans le cadre national et régional est renforcée	Indicateurs de performance des OCSA

**Ressources
humaines PAROC ?**

1 expert
par résultat

Rôle du PAROC ?

Rôle d'informateur du PAROC sur les activités
des autres intervenants dans le domaine concerné

Associer les OCSA à l'élaboration des termes
de référence pour les études à réaliser

PAROC : CATALYSEUR

Critères d'intervention du PAROC

compatibilité avec programme d'action/plan d'opération

intérêt pour réflexions stratégiques

pas de duplication de missions

financement de la mise en oeuvre par les OCSA

pérennité des actions/résultats assurée

Annexe 6 : Planification de la phase II du PAROC

Résultat 1 : Une meilleure stratégie des interventions des OCSA est conçue au niveau national et au niveau régional

Activités	Indicateurs	Suppositions importantes
<p>1.1 Actualiser les fiches signalétiques par OCSA comportant : missions ; modes d'intervention ; rattachement institutionnel ; etc.</p> <p>1.2 Analyser les missions au niveau national par rapport à la sécurité alimentaire</p> <p>1.3 Comparer les performances réalisées au niveau national</p> <p>1.4 Elaborer des éléments d'appréciation pour l'amélioration des interventions des OCSA : SNS ; commercialisation ; distribution ; etc.</p> <p>1.5 Organiser des rencontres périodiques entre les DG pour discuter des stratégies d'intervention</p> <p>1.6 Faire des missions d'appui sur la demande des OCSA</p> <p>2 : La gestion des OCSA est renforcée</p>	<p>Documents élaborés</p> <p>Degré de participation des directeurs généraux : . rencontres . demandes formulées . réponses au PAROC</p>	

Résultat 2 : La gestion des OCSA est renforcée

Activités	Indicateurs	Suppositions importantes
<p>2.1 Actualiser le programme d'action de Niamey</p> <p>2.2 Promouvoir des échanges d'expériences entre OCSA en matière de gestion (séminaires et rencontres ponctuelles)</p> <p>2.3 Poursuivre l'élaboration des manuels de procédures de gestion</p> <p>2.4 Poursuivre l'harmonisation dans les domaines retenus</p> <p>2.5 Faire une étude comparative au niveau des OCSA sur le traitement comptable du SNS</p> <p>2.6 Faire des missions d'appui et de suivi</p> <p>2.7 Promouvoir un programme de formation pour répondre au besoin des OCSA au niveau de la gestion</p>	<p>Les propositions du PAROC sont amendées et mises en oeuvre</p>	<p>Equipement informatique est assuré</p>

Annexe 6 : Planification de la phase II du PAROC

Résultat 3 : Le système d'information sur les marchés et le cadre de concertation sont améliorés

Activités	Indicateurs	Suppositions importantes
3.1 Organiser des rencontres / séminaires pour responsables SIM	Besoins exprimés sont satisfaits	Un système de communication est opérationnel
3.2 Faire des missions d'appui et de suivi des SIM	Accès des OCSA aux informations SIM sur le plan régional est assuré	
3.3 Elaborer une conception d'échange d'informations sur les marchés céréaliers	Informations sur céréales existent (prix, quantités, qualité, flux)	
3.4 Appuyer les OCSA dans la mise en place d'un système d'information (SIM + échanges)	Cadre de concertation mis en place	
3.5 Promouvoir un programme de formation pour répondre aux besoins d'analyse au niveau des SIM		

Résultat 4 : Des actions d'appui des OCSA au secteur non-étatique sont initiées ou renforcées

Activités	Indicateurs	Suppositions importantes
4.1 Faire le bilan-diagnostic du secteur non-étatique	Domaines potentiels d'appui des OCSA identifiés	
4.2 Elaborer un document stratégique	Actions/projets réalisés ou prévus avec la participation du secteur non-étatique	
4.3 Appuyer les OCSA dans l'élaboration de programmes/projets d'appui au secteur non-étatique		
4.4 Etudier le rôle potentiel des OCSA dans le contrôle des céréales détenues par le secteur non-étatique		

Annexe 7 : Tableau synoptique de planification du PAROC - Phase II

Objectif global : La sécurité alimentaire est améliorée

Objectif du projet : La capacité des OCSA à remplir leurs missions dans le cadre national et sous-régional est renforcée

Résultats

1 : Une meilleure stratégie des interventions des OCSA est conçue au niveau national et au niveau régional	2 : La gestion des OCSA est renforcée	3 : Le système d'information sur les marchés céréaliers et le cadre de concertation sont améliorés	4 : Des actions d'appui des OCSA au secteur non-étatique sont initiées ou renforcées
--	---------------------------------------	--	--

Activités

<p>1.1 Actualiser les fiches signalétiques par OCSA comportant : missions ; modes d'intervention ; rattachement institutionnel ; etc.</p> <p>1.2 Analyser les missions au niveau national par rapport à la sécurité alimentaire</p> <p>1.3 Comparer les performances réalisées au niveau national</p> <p>1.4 Elaborer des éléments d'appréciation pour l'amélioration des interventions des OCSA : SNS ; commercialisation ; distribution ; etc.</p> <p>1.5 Organiser des rencontres périodiques entre les DG pour discuter des stratégies d'intervention</p> <p>1.6 Faire des missions d'appui sur la demande des OCSA</p>	<p>2.1 Actualiser le programme d'action de Niamey</p> <p>2.2 Promouvoir des échanges d'expériences entre OCSA en matière de gestion (séminaires et rencontres ponctuelles)</p> <p>2.3 Poursuivre l'élaboration des manuels de procédures de gestion</p> <p>2.4 Poursuivre l'harmonisation dans les domaines retenus</p> <p>2.5 Faire une étude comparative au niveau des OCSA sur le traitement comptable du SNS</p> <p>2.6 Faire des missions d'appui et de suivi</p> <p>2.7 Promouvoir un programme de formation pour répondre au besoin des OCSA au niveau de la gestion</p>	<p>3.1 Organiser des rencontres / séminaires pour responsables SIM</p> <p>3.2 Faire des missions d'appui et de suivi des SIM</p> <p>3.3 Elaborer une conception d'échange d'informations sur les marchés céréaliers</p> <p>3.4 Appuyer les OCSA dans la mise en place d'un système d'information (SIM + échanges)</p> <p>3.5 Promouvoir un programme de formation pour répondre aux besoins d'analyse au niveau des SIM</p>	<p>4.1 Faire le bilan-diagnostic du secteur non-étatique</p> <p>4.2 Elaborer un document stratégique</p> <p>4.3 Appuyer les OCSA dans l'élaboration de programmes/projets d'appui au secteur non-étatique</p> <p>4.4 Etudier le rôle potentiel des OCSA dans le contrôle des céréales détenues par le secteur non-étatique</p>
---	---	---	--